

**COMPTE RENDU**  
**DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**  
**En date du 23 mars 2018**

Le 23 mars deux mil dix-huit à 16 heures 00 minutes,  
 Le conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de FLAVIAC dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Gérard Béal, Président, en session ordinaire.

Convocation : 14/03/2018  
 Membres en exercice : 14  
 Membres présents : 08  
 Nombre de votants : 08

Présents : AMBLARD Jeanine, BÉAL Gérard, CHAMP Raymonde, FERRAND André, HILAIRE Valérie, MALEGUE Claude, RICHARD Evelyne, ROYER Xavier.

Absent(e)s : AUDINOS Maryvonne, CHEVALIER François, CONSTANT Michel, CHAMP Luc, RUBINI Morgane, VILLAIN François

Pouvoir(s) :

Secrétaire de Séance : FERRAND André

Le compte rendu du 18 décembre 2017 est approuvé à l'unanimité.

**Compte de gestion** : Monsieur le Maire passe en revue les différentes dépenses et recettes de l'exercice 2017 identiques en tous points au compte de gestion transmis par le Trésorier.

Le Compte de gestion est adopté à l'unanimité.

**Compte administratif** : M. Le Maire après avoir cédé la présidence à Mme HILAIRE, quitte la salle.

Mme HILAIRE propose de passer au vote du compte administratif qui est approuvé à l'unanimité par l'assemblée qui fait état des résultats suivants :

BUDGET PRINCIPAL						
		Recettes	Dépenses	Résultat de l'exercice	Résultat reporté	Résultat de clôture
Réalizations	Section de fonctionnement	5 031.90	4 055.85	976.05	4 736.04	5 712.09
	Section d'investissement	0	0	0	430.29	430.29
	Budget total	5 031.90	4 055.85	976.05	5 166 .33	6 142.38
Restes à réaliser	Section de fonctionnement	-	-	-	-	-
	Section d'investissement	-	-	-	-	-
	Budget total	-	-	-	-	-
Budget total (réalisations et restes à réaliser)		5 031.90	4 055.85	976.05	5 166 .33	6 142.38

**Affectation des résultats** : M. le Maire propose d'affecter la somme de 6 142.38 en section de fonctionnement du budget primitif 2018. La proposition est votée à l'unanimité.

**Budget primitif 2018 :**

M. le Maire présente les différentes inscriptions budgétaires pour le BP 2018, à savoir :

A) SECTION DE FONCTIONNEMENT :	
<b>DEPENSES</b>	
Chapitre 011 (charges à caractère général)	6 212.09 €
Chapitre 012 ( charges de personnel)	500.00 €
Chapitre 65 (autres charges de gestion courant)	2 000.00 €
<b>Soit un total de</b>	<b>8 712.09 €</b>
<b>RECETTES</b>	
Chapitre 002 (résultat reporté)	5 712.09€
Chapitre 74 (subvention budget principal)	3 000.00€
<b>Soit un total de</b>	<b>8 712.09€</b>

<b>B) SECTION D'INVESTISSEMENT :</b>		
<b>DEPENSES</b>		
Chapitre 21 (Immobilisations corporelles)		430.29€
	<b>Soit un total de</b>	<b>430.29 €</b>
<b>RECETTES</b>		
Chapitre 001 (excédent reporté)		430.29€
	<b>Soit un total de</b>	<b>430.29€</b>

Le budget est voté à l'unanimité.

**Fonds Unique au Logement** : M. le Maire invite l'assemblée à se prononcer sur la reconduction de la participation au FUL. Le conseil d'administration décide de verser 0.40 € par habitant soit 497.20€.

**Moments partagés** : Evelyne RICHARD interroge l'assemblée sur la redéfinition des critères instaurés pour le public invité à participer aux activités liées aux moments partagés. Un encart sera publié dans le bulletin municipal de juin. Une réunion préparatoire est fixée au 23 avril à 9h en Mairie.

La séance est levée à 17h15.

Le Président,  
Gérard BEAL

Le secrétaire,  
André FERRAND

